

Compte 1871-1872 de la fontaine des frères Aubert au Solliat – ACV, PP 206/162, fonds Daniel Aubert

1871		Compte de la fontaine 1871-1872 journal par J. Aubert	
Jun	11	Pays pour la charrée de pierre	25 60
	30	Mugues pour le carreau gros gravier a ref	24
Juillet	7	acompte sur le bassin	70
Aout	3	partie de journée pour le parer la remise	2 50
		à M. Raymond L'chaus pierre macomer	2
		audit deux caisses sablon et gravier de base	3
		audit voiture de 2 caisses sable de l'ur don	6
		audit 3 heures pour voiture de 2 blai de base à 80 l'heure	2 40
		à G. Joly marchaud garniture de goulot	5
		à Berney un jour pour commander à fermer le robinet	4
		Note à Joseph David	34 72
			34 72
		à Charles Meyten pour les barres de fer du bassin	5
		à Ami Meyten pour le curer sable	4
1872			
Mai		un jour de charpente pour fermer vers le bassin	4
		un bois planche pour faire le cadre de base en 1871	7 50
Ju	17	deux bouillies 23 poudes à ref le pied	4 60
		voiture de romans les pour le jour 1871	1 87
Octob	1	au m. Ben un jour pour déplacer et replacer le char	3 50
		12 crans clous pour la caisse 60 cent et 3 jours de mason	3 25
	14	3/4 jour de charpente pour la paroi vers le bassin	3
		3/4 arches sable pour couvrir les tuyaux de gaz	1 50
	21	1/2 jour de charpente pour les tables vers le bassin	1
			21 84 4

		Rapport	
		f, 218	44
1870	Oct 21	Deux planches 20 pouces par la table a 10.	2
1870	Jul 13	a Doléber pour tuyaux gouttes porroye femp de route	18 84
		Manole pour porz de latte et sable	<u>2 30</u>
		f, 241,	58
May	12	Reu la differ des neuq en fr	<u>28 95</u>

Je soussigné, Antoine Térini chargé d'affaire de Monsieur Julita à Rolle reconnaît avoir reçu des frères Aubert et Philippe Aubert au Solliat la somme de 140 francs pour acompte d'un bassin en ciment et dallage de la contenance de mille quarante-quatre pots, le restant de la somme sera payé après l'épreuve suffisante du dit bassin et dallage.

Au Solliat, le 7 juillet 1871. Convenu pour dallage à 40 francs. Pour Julita Ferrini. bassin coûte 20 cent. le pot, 1044 pots... total 263.80 francs.

Bassins  
de Fontaines  
de formes et grandeurs  
diverses.

**HERCULE JULITA**  
ENTREPRENEUR  
DE TRAVAUX EN CIMENT  
**ROLLE.**

Conduites d'eau,  
Coquilles,  
Dallages  
en tous genres

Monsieur Philippe Ribert au Colliat Doit

1871.				
Juillet	1	Un bassin contenant 10114 pots dallage autour du dit une soupape laiton	20	208,80
				40,,
				15,,
				263,80
		Reçu a compte		140,,
		Solde en garantie un an intérêt 5%		123,80
		Intérêt a 5% de le solde		6,20
		Solde valeur échue	F.	130,,

Monsieur

J'ai l'avantage de vous remettre le compte du bassin  
fait chez vous l'année dernière, compte soldant en ma faveur  
par ff 130. valeur que je vous prie de me faire tenir  
le plus tôt possible

Toujours à vos ordres, agréés, Monsieur, mes bien  
cordiales salutations

H. Julita  
J. Marchal

Rolle 9 juillet 1872

Aquilles le 23 Avril 1873  
H. Julita

N<sup>o</sup> 223

Usines de Maurice de Herber à Romainmotier.

M<sup>r</sup> Philippe Aubert au Solliat  
pour les marchandises ci-dessous à lui expédiées  
par

le 16 Sept. 1872  
Doit.

Quantité.		Prix.	Francs	Cent:
	Quiles le 1000 à			
	Crenaux le 100 à			
	Plots le 1000 à			
	Carrous le 1000 à			
	Planelles le 1000 à			
12	Cuyaux de 15 lig. à 27. cent		10	80
4 man. de	id. à 27.		1	8
16 pieds	tuy. de Colij. à 17. 80		28.	80
	Roupe de 10/00		3	50
	Exp. & allage p. 4 quint.			60
	Drains			
Total			44	78

Romainmotier, le  
18

1080  
108  
60  
-----  
1248

Note :

Il s'agit ici d'une fontaine privée qui put être gérée entre diverses familles Aubert, dont celle de Philippe. La fontaine devait être couverte. Elle pourrait figurer entre deux fermes et servir ainsi aux deux exploitations. Les photos du début du siècle du village du Solliat ne nous permettant pas des découvertes à ce sujet, nous resterons quelque peu dans le vague dans l'attente de nouveaux éléments.



Famille Aubert de Philippe, sauf erreur à gauche. Pour ce qui concerne les foins, il s'agit probablement de l'exploitation familiale. Et où placer la fontaine ?